

Image not found or type unknown



Contrats avec European City guide

Par **Roux**, le **30/05/2011** à **16:06**

Après avoir signé, au printemps 2009, une fiche qui paraissait être une demande de renseignements formulée par une société basée à Valence, éditrice d'un guide appelé Européan City Guide, je viens d'être contacté par une société de recouvrement de Valence (Espagne), qui me réclame 2000 euros pour des insertions publicitaires auxquelles j'ai opposé le "refus de bon à tirer".

Cette société s'abrite derrière le "droit européen" et me précise que les mentions "lu et approuvé" accompagnant la signature d'un pseudo-contrat et la décision "refus de bon à tirer", n'ont aucune valeur au regard de ce droit.

Que dois-je faire?